

## Lettre «secrète» aux évêques

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Brèves](#), [Eglise universelle](#), [Perepiscopus](#), [Relativisme](#), [Vatican](#)

Date : 17 août 2017



[Tradinews](#) a publié une lettre "secrète" du Cardinal **Ottaviani** aux évêques, datée du 24 juillet 1966. Intéressante :

Comme le deuxième concile œcuménique du Vatican, récemment heureusement clos, a promulgué des documents très sages, soit en matière doctrinale, soit en matière disciplinaire, pour promouvoir efficacement la vie de l'Eglise, il incombe à tout le peuple de Dieu une grave charge, celle de faire tous les efforts pour mener à son application tout ce qui, dans cette grande assemblée d'évêques présidée par le Souverain Pontife, a été solennellement proposé ou décrété.

Or il appartient à la hiérarchie, c'est son droit et son office, de veiller, diriger, promouvoir le mouvement de renouveau commencé par le Concile, afin que les documents et décrets de ce même Concile reçoivent une droite interprétation et soient mis en application en observant strictement la vigueur et l'esprit de ces mêmes documents. Ce sont en effet les évêques qui doivent protéger cette doctrine, eux qui jouissent sous leur chef qui est Pierre, de la fonction d'enseigner avec autorité. Et c'est louablement que de nombreux Pasteurs se sont déjà mis à expliquer de manière apte la doctrine du Concile.

Il est néanmoins à déplorer que de divers côtés des nouvelles peu réjouissantes soient parvenues d'abus croissants dans l'interprétation de la doctrine du Concile, ainsi que d'opinions vagabondes et audacieuses surgissant çà et là, qui ne pervertissent pas peu l'esprit de nombreux fidèles. Il faut louer les études et les efforts d'investigation plus complète de la vérité, qui distinguent à juste titre entre ce qui est à croire et ce qui est objet d'opinion libre ; mais à l'examen des documents soumis à cette Sacrée Congrégation, il appert qu'un nombre non négligeable de thèses outrepassent facilement les limites de la simple opinion ou de l'hypothèse et semblent affecter en une certaine mesure le dogme lui-même et les fondements de la foi.

Il est à propos de toucher à titre d'exemples certaines de ces thèses et erreurs, telles qu'elles se manifestent par les rapports d'hommes doctes ou dans des écrits publiés.

1. Vient d'abord la Révélation sacrée elle-même : il en est qui recourent à la Sainte Ecriture en mettant sciemment de côté la Tradition, ils réduisent aussi l'amplitude et la force de l'inspiration et de l'inerrance bibliques et n'ont pas une idée correcte de la valeur des textes historiques.
2. En ce qui concerne la doctrine de la foi, on dit que les formules dogmatiques sont soumises à l'évolution historique, de telle sorte que leur sens objectif lui-même est soumis au changement.
3. Le magistère ordinaire de l'Eglise, surtout celui du Pontife romain, est parfois si négligé et mésestimé, qu'il est presque relégué dans la région des libres opinions.
4. La vérité objective et absolue, ferme et immuable, n'est presque pas admise par certains, qui soumettent toutes choses à un certain relativisme et ceci pour la raison fallacieuse que toute vérité suit nécessairement le rythme de l'évolution de la conscience et de l'histoire.
5. La personne adorable elle-même de Jésus-Christ est atteinte, lorsqu'en repensant la christologie, tels concepts de personne et de nature sont employés,

- qui sont difficilement compatibles avec les définitions dogmatiques. Il rampe un certain humanisme christologique, selon lequel le Christ est réduit à la condition d'un simple homme, qui aurait acquis peu à peu la conscience de sa Filiation divine. Sa conception miraculeuse, Ses miracles, Sa Résurrection même sont concédés verbalement mais en réalité sont ramenés à l'ordre purement naturel.
6. De même dans le traité théologique des sacrements, on ignore ou on ne tient pas suffisamment compte de certains éléments, surtout en ce qui concerne la très sainte Eucharistie. Il n'en manque pas qui traitent de la présence réelle du Christ sous les espèces du pain et du vin en favorisant un symbolisme exagéré, tout comme si le pain et le vin n'étaient pas convertis en le Corps et le Sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ par la transsubstantiation, mais étaient simplement transférés vers une certaine signification. Il en est aussi qui avancent plus que de raison le concept d'agapes pour la messe, avant l'idée de Sacrifice.
  7. Certains préférant expliquer le sacrement de Pénitence comme un moyen de réconciliation avec l'Eglise, n'expriment pas assez la réconciliation avec Dieu offensé Lui-même. Ils prétendent qu'à la célébration de ce sacrement n'est pas nécessaire la confession personnelle des péchés, mais ils se contentent d'exprimer seulement la fonction sociale de réconciliation avec l'Eglise.
  8. Il n'en manque pas non plus qui mésestiment la doctrine du concile de Trente sur le péché originel ou la commentent de telle manière que la faute originelle d'Adam et la transmission même du péché sont offusquées.
  9. Des erreurs non moindres sont répandues dans le domaine de la théologie morale. En effet certains, non en petit nombre, osent rejeter la règle objective de la moralité ; d'autres n'acceptent pas la loi naturelle, mais affirment la légitimité de la morale de situation, comme ils disent. Des opinions pernicieuses sont proposées sur la moralité et la responsabilité en matière sexuelle et matrimoniale.
  10. A toutes ces choses il faut ajouter une note sur l'œcuménisme. Le Siège Apostolique loue tout à fait ceux qui, dans l'esprit du décret conciliaire sur l'œcuménisme, promeuvent les initiatives en vue de favoriser la charité envers les frères séparés et de les attirer à l'unité de l'Eglise, mais il déplore qu'il n'en manque pas qui, interprétant à leur manière le décret conciliaire, réclament telle action œcuménique qui offense la vérité sur l'unité de la foi et de l'Eglise, favorisant un dangereux irénisme et l'indifférentisme, qui assurément est totalement étranger à l'esprit du Concile.

Les erreurs et périls de ce genre, éparpillés sans doute çà et là, se trouvent néanmoins réunis en cette lettre en une synthèse sommaire et proposés aux Ordinaires, afin que chacun selon sa charge et son office prenne soin de les réprimer ou de les prévenir.

Ce Sacré Dicastère prie en outre instamment les mêmes Ordinaires des lieux, réunis en leurs conférences épiscopales respectives, de s'en occuper et d'en référer opportunément au Saint-Siège et de livrer leurs réflexions avant la fête de la Nativité de Notre Seigneur Jésus-Christ de l'année courante.

Cette lettre, qu'une évidente raison de prudence interdit de rendre publique, que les

Ordinaires et ceux, quels qu'ils soient, à qui ils auront estimé juste de la communiquer, la couvrent d'un strict secret.